



## LA PAROLE EST À...

### DLA : Association Proserpine : un accompagnement (en cours) catalyseur !

« L'association Proserpine, qui a créée le Jardin aux Papillons, à Digne les Bains, a été mise en place par des passionnés de la région PACA, elle s'est donnée pour objectif une meilleure connaissance, la protection active des lépidoptères (papillons) et de leurs milieux dans les Alpes du Sud et la Provence.

En 2001, l'association a embauché un agent de valorisation du patrimoine environnemental via le dispositif emploi jeune. Elle est dès lors rentrée de plein pied dans une phase de professionnalisation, qui est allée de pair avec un fort développement d'activités.

Fort de son succès mais contrainte à des réalités financières et organisationnelles, l'association a ressenti le besoin d'avoir recours à une aide extérieure pour l'aider à consolider ses activités et surtout pérenniser le poste de son salarié, voire même de recruter une personne supplémentaire.

Des contacts ont été pris avec Sport Objectif Plus, structure porteuse du DLA 04 et c'est ainsi qu'un accompagnement individuel a été mis en place et est actuellement assuré par un prestataire extérieur : l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE PACA). Cet accompagnement nous a déjà permis de repérer des pistes d'orientations pour pérenniser les activités et l'emploi, en dotant l'association d'outils adaptés à ses besoins et à son environnement local.

Il a également permis une prise de conscience sur nos points faibles et carences en matière de gestion, prospection...

Le prestataire travaille de façon très professionnelle, avec un grand sens de l'écoute, et a su créer des outils qui collent à nos attentes.

L'accompagnement n'est pas encore terminé, mais il est évident qu'il nous sera fort utile dans le futur, et qu'il nous permettra d'aborder nos activités avec une vision encore plus professionnelle.»

**Nicolas MAUREL,**  
Président de l'association Proserpine  
Site Internet : [www.proserpine.org](http://www.proserpine.org)



### DLA : l'exemple de l'accompagnement collectif mis en place sur le secteur Petite Enfance.

« C'est incontestablement le moment fort de 2005 pour notre réseau car 21 crèches sur 25 se sont regroupées sur 2 sessions de 4 jours. C'est déjà en soi un premier succès car il est très rare qu'autant de structures représentées par des bénévoles et professionnels se retrouvent ensemble et échangent sur leurs problématiques et leurs questionnements. Le DLA a permis l'intervention de véritables experts puisque le consultant principal (Philippe Dupuy chargé de mission à l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels - ACEPP) a été le négociateur qui a permis d'intégrer la branche petite enfance associative dans un syndicat d'employeurs le SNAESCO. Il est aussi dans des groupes de réflexion au niveau de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale.

L'accompagnement a abordé trois thèmes essentiels quant au devenir de ces structures départementales (et nationales !) : 1°) l'application de la nouvelle convention collective, 2°) la réforme de la Prestation de Service Unique (PSU), et 3°) l'implication des collectivités locales dans ce secteur.

Nous en avons également profité pour élargir cette demande à l'évolution du contexte des établissements d'accueil du jeune enfant.

Les interventions nous ont également permis de synthétiser des éléments que nous possédions mais que nous n'arrivions pas à organiser de façon cohérente.

En conclusion, un lieu d'accueil petite enfance se doit aujourd'hui :

- De proposer une structure adaptée à l'accueil de tous les enfants et toutes les familles - décret d'août 2000 relayé par la CAF dans le cadre de la PSU

- De proposer un service complet aux familles (repas et fourniture du matériel de puériculture inclus), et adapté à leur besoin - réforme de la CAF et mise en place de la PSU. D'avoir un personnel d'encadrement qualifié minimal (75% du personnel) - Décret d'août 2000.

- De prévoir une gestion plus professionnelle de la partie administrative de la structure - Les exigences en terme de rendu de l'utilisation des fonds publics obligent à professionnaliser cet aspect

- De proposer des conditions de travail régies par une convention collective - convention du 4 juin 1983, en cours d'extension.

Avec ces nouvelles obligations, il est absolument impossible aux structures associatives et parentales de parvenir à conserver leur précaire équilibre budgétaire, sans une aide financière supplémentaire.

Sur le département des Alpes de haute Provence, la majorité des communes- ou communautés de communes- ont décidé de s'impliquer davantage afin de maintenir les services Petite Enfance assurés par les associations.

Le DLA nous a permis de donner aux bénévoles et professionnels cette vision globale d'un lieu d'accueil Petite Enfance mais au delà de cela il a eu aussi comme conséquence une remise en question des missions de ALPE par rapport à ses adhérents tant le travail à accomplir pour atteindre cet objectif est encore important...

Et nous avons donc décidé de demander un accompagnement individuel pour notre association tête de réseau...»

**Isabelle Subtil - coordinatrice de l'association ALPE, tête de réseau Petite Enfance**



## LA RUBRIQUE DE SPORT OBJECTIF PLUS

### Les formations du Club des Employeurs s'ouvrent à toutes les associations en 2006 !

Le Club des Employeurs réunit les associations adhérentes à Sport Objectif Plus utilisant le service de sous-traitance de la paie.

Véritable « pack » leur permettant d'être accompagnées de la création d'un poste jusqu'à sa gestion quotidienne, c'est aussi une aide pour mener à bien ses projets de développement.

En 2005, 3 journées gratuites de formation ont été organisées sur les thèmes suivants : « la loi de programmation sur la cohésion sociale », « la formation professionnelle » et « les simplifications administratives ».

En Juillet 2005, une rencontre avait été organisée autour d'un « déjeuner » au siège, à Digne les Bains et avait réuni une dizaine de participants.

Ce moment convivial a permis d'engager des échanges d'expérience et de vécu entre les différents représentants et salariés d'associations, ainsi qu'une réflexion commune sur la responsabilité employeur.

Les 3 journées de formation se sont ensuite déroulées à Château Arnoux avec la participation d'intervenants (ANPE, DDJS, UNIFORMATION) qui ont apporté leur expertise, répondu aux questions et participé aux débats.

Lors du bilan, des thèmes de formations ont émergé pour l'année 2006 : la gestion des ressources humaines, la comptabilité, la recherche de financements, la gestion administrative et juridique, le projet associatif...

Ces journées, appréciées et ressenties comme nécessaires par les participants, seront donc reconduites sous une forme similaire en 2006.

Nouveauté cependant : elles seront désormais ouvertes à des associations non adhérentes au Club des Employeurs moyennant participation.

**Les personnes intéressées par ces journées de formation pourront se joindre à nous le Vendredi 10 Février entre 11h00 et 13h30 autour d'un buffet afin de définir les thèmes qui seront traités en 2006.**



Contact : Cécile DUBAR coordinatrice pôle gestion - 04 92 32 50 78  
Confirmation présence le 10 Février par mail : [sport-objectif-plus@wanadoo.fr](mailto:sport-objectif-plus@wanadoo.fr)  
ou par fax : 04 92 31 11 00